



## Itératif à plusieurs personnes

Par **MIKMAKI**, le **23/10/2015** à **15:57**

Bonjour,

j'ai simplement deux questions:

1. Un huissier nous a déposé un itératif pour le règlement destiné à une partie adverse. a savoir que nous sommes quatre personnes a réglé cet itératif. Moi et mon épouse avons réglé la moitié du montant, la 3e personne s'engage via son avocat à payer 1/4 mais la quatrième personne ne donne plus de nouvelles. Que devons nous faire ?  
Payer la 4ème part et si oui comment faire pour la récupérer...??

2. Nous avons proposé à la 2ème partie adverse un échéancier (pour moi et mon épouse) mais nous n'avons pas de nouvelles. je ne souhaite pas à nouveau recevoir la visite d'un huissier pour un 2ème itératif. Comment puis je faire pour demander une grâce/ un délai au juge ??

je vous remercie d'avance pour vos précisions

Bien à vous

Cordialement

Par **moisse**, le **23/10/2015** à **17:51**

Bonsoir,

Théoriquement l'itératif est la démarche ultime avant saisine du tribunal.  
Il n'y aura pas d'autre itératif, et la solidarité est de mise.  
C'est celui qui paraîtra le plus solvable qui devra passer à la caisse, charge à lui de répercuter aux autres.